

Synthèse de l'expérimentation

Évaluation de l'utilité sociale et économique

PROGRAMME "MOBILITÉ EN PARTAGE" EMMAÛS FRANCE



Conception graphique et mise en page : Ellyx 2020



Le projet

Porté par le service Innovation d'Emmaüs France, par les Ateliers du Bocage, sous l'impulsion et avec le soutien de la Fondation PSA, cette expérimentation vise à mettre en place un système de mobilité répondant aux besoins :

- > des salariés en insertion en difficulté sur la mobilité
- > des ménages précaires
- > des entreprises sur les territoires ruraux et en tension sur le recrutement

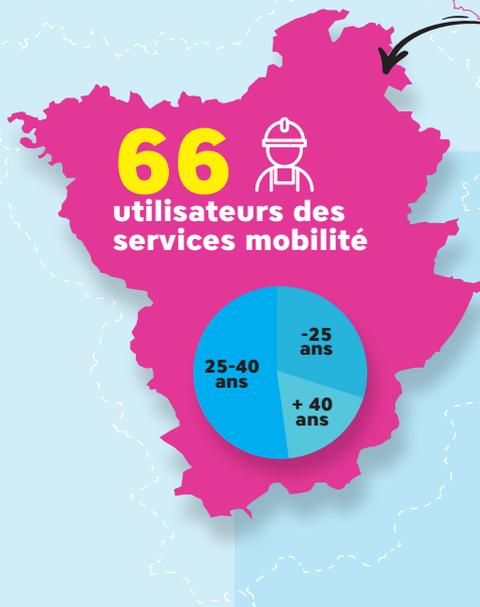
Pour ceci, le programme propose une flotte de véhicules en autopartage, un système de covoiturage territorial, des prêts de vélos électriques et un programme de formation à la mobilité.

L'évaluation de cette expérimentation montre qu'un modèle économique pérenne est possible pour un tel système de mobilité inclusive.

À terme, Emmaüs France vise la diffusion de ce dispositif à d'autres structures et d'autres territoires et donc l'accroissement du nombre de personnes soutenues !



L'évaluation



L'enjeu mobilité

77% pour qui le transport domicile/travail est complexe



18 mois
de mai 2019
à octobre 2020



Bocage Bressuirais
(Deux-Sèvres)



« Quelqu'un qui n'a pas de voiture peut s'inscrire en agence d'intérim, mais on n'aura sans doute pas de poste à lui proposer ».



70%
d'entre eux n'ont pas le permis de conduire

53,5%
n'ont pas le budget pour acheter un véhicule

49%
n'ont pas le budget pour passer leur permis

Les outils

3 questionnaires
à destination des usagers des services mobilité
(première utilisation, 4 mois après et 8 mois après)

1 outil de reporting
permettant de suivre l'activité

Des entretiens semi directifs
auprès des partenaires du programme

1 outil de calcul des impacts économiques



Principaux résultats



74,4%

des usagers déclarent qu'ils auraient eu des difficultés organisationnelles et/ou financières pour maintenir leur emploi



21%

des usagers estiment qu'ils ont pu trouver un emploi grâce à la solution mobilité



12,8%

des usagers déclarent qu'ils n'auraient pas pu maintenir leur emploi sans la solution mobilité

Un accès ou un maintien en emploi favorisé

L'impact majeur du programme mobilité en partage, est de permettre aux usagers de se rendre au travail, et/ou de trouver un emploi.

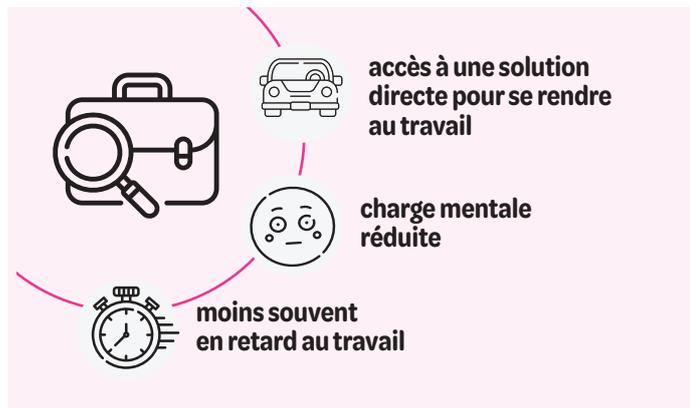
Cela passe dans un premier temps par un accès à une solution directe pour se rendre au travail (véhicule partagé notamment, ou permis de conduire, etc.). Cela passe ensuite par le fait que les usagers sont ensuite moins souvent en retard. Enfin, il devient plus simple de se rendre au travail ou possible d'en chercher un autre, grâce à la réduction de la charge mentale liée à l'organisation des déplacements.

Un levier pour lever les freins financiers

Bien que les impacts pour les usagers et les entreprises en matière d'employabilité sont conséquents, les freins rencontrés par les usagers, s'ils sont pour certains entièrement levés, demeurent pour la plupart en partie problématiques, même après l'utilisation des outils mobilité.

Les principaux freins que le programme a permis de lever de manière forte, sont les freins financiers.

En apportant des solutions à moindre coût et des solutions d'accès (à des formations, des véhicules, etc.), le programme lève ces freins de manière forte.



Un programme donnant accès à des formations pour les salariés



Après plusieurs mois d'utilisation :



Un levier de bien-être au travail conséquent

Le programme mobilité en partage contribue de manière très significative à l'amélioration du bien être au travail de ses usagers.

En effet, **97% des usagers déclarent que le programme a eu un impact en matière de bien être**, facilitant la gestion la vie du quotidien (tensions familiales liées au partage des outils mobilité, tensions budgétaires, gestion organisationnelle de la mobilité, etc.).

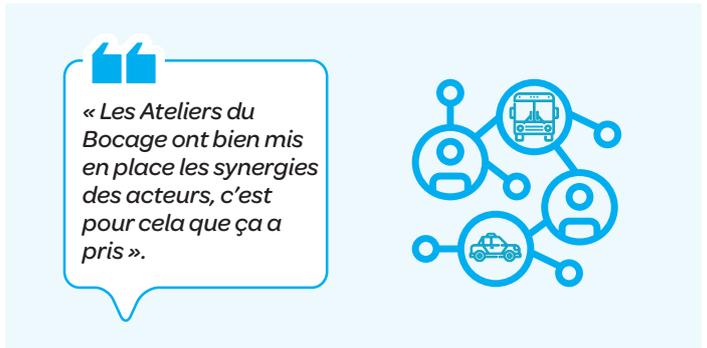
Cela induit, par ailleurs, un effet important sur la vie familiale, la capacité à pratiquer des activités, et à effectuer des déplacements hors cadre professionnel (rendez-vous médicaux, administratifs, etc.).



Un projet qui dynamise le territoire en matière de mobilité

Le programme mobilité en partage favorise le développement d'une approche territoriale intégrée en matière de mobilité.

Cette approche se développe progressivement et devrait pouvoir permettre le développement d'actions d'envergure permettant une dynamique territoriale forte pour favoriser la mise en place d'outils de mobilité pour les habitants et les entreprises du territoire. Ces dynamiques s'inscrivent en complémentarité avec les outils mobilité mis en place par les Ateliers du Bocage, et visent à répondre plus globalement aux besoins identifiés.



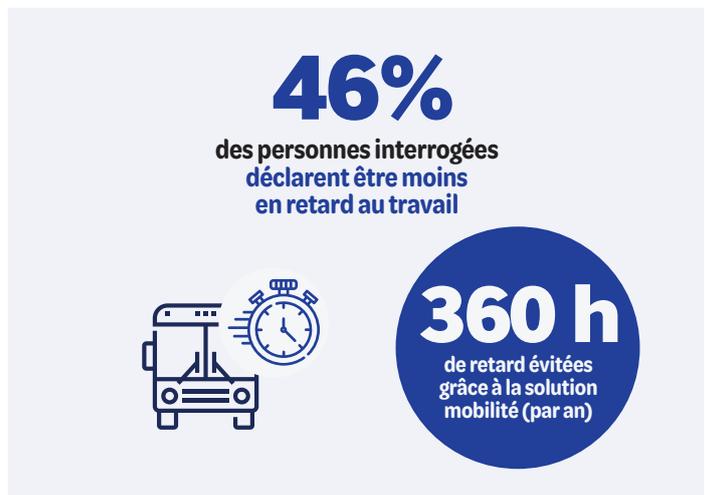
Des recrutements facilités pour les entreprises

Au-delà des impacts pour les bénéficiaires directs des outils mobilité, **le programme mobilité a permis à la première entreprise ayant mobilisé le dispositif de recruter des personnes qu'elle n'aurait pas pu recruter faute de solutions de mobilité adaptées.** Alors que le programme entend s'étendre à d'autres entreprises du territoire, cet impact tendra sans doute à augmenter considérablement au fil des mois.



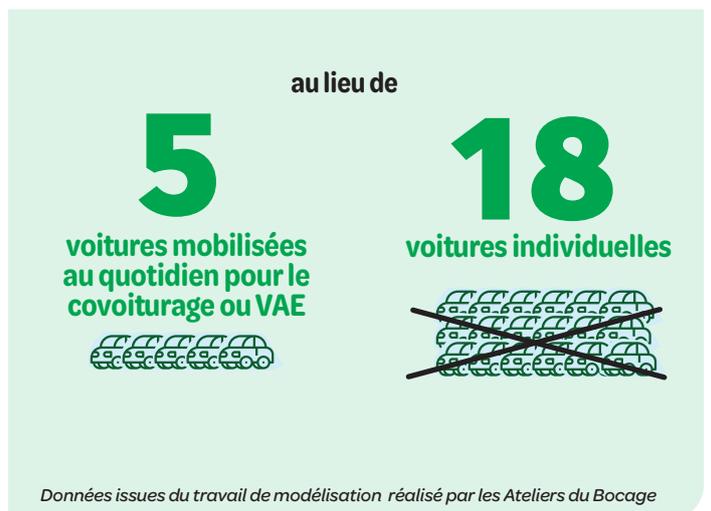
Des retards moins fréquents de la part des employés

Mettre en place une solution de mobilité entraîne moins de retards, d'absences et de temps d'attente



Un impact environnemental non négligeable

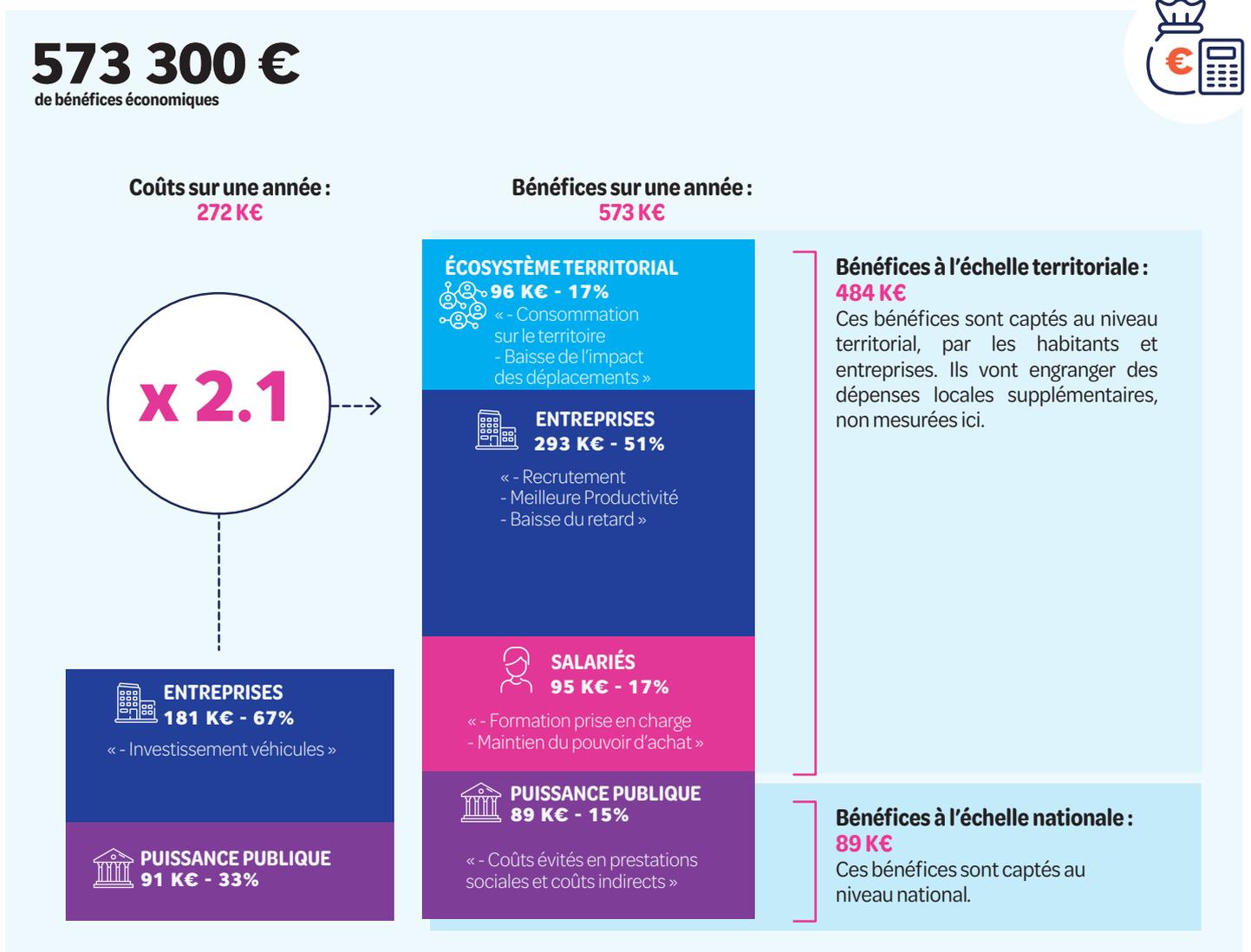
En considérant les baisses d'émissions en CO2 grâce au recours au covoiturage ou VAE par rapport à une solution de type voiture individuelle (en comptant l'ensemble du cycle de vie), nous estimons que **le dispositif a permis d'éviter les émissions en CO2 de près de 18 voitures individuelles en mobilisant 5 voitures au quotidien.**



Des bénéfices économiques de plus de 573 300€

Les coûts évités et bénéfices cachés mesurés sur cette première année du projet de mobilité s'élèvent au total à **plus de 573 000€**. Au regard des coûts annualisés de 272 000€, cela représente **un effet de levier important, à plus de 2,1**. Ce premier résultat, mesuré sur une période correspondant à l'année de lancement des solutions de mobilité, et marqué de plus par l'arrêt de l'activité des ADB à cause du confinement, est très encourageant. **Le développement du dispositif et l'attraction de nouveaux usagers devraient encore en augmenter l'impact économique à l'avenir.**

Détails des coûts et bénéfices par partie prenante



Potentiel des bénéfices non-quantifiés

De nombreux autres bénéfices et coûts évités ont été identifiés, parmi lesquels on peut noter :

- > le manque à gagner évité lié à la désorganisation des entreprises qui auraient subi des retards, absences et départ de salariés pour cause de problèmes de mobilité ;
- > les trajets hors domicile-travail facilités pour les salariés, permettant entre autres une amélioration du lien social, un meilleur accès à la santé et aux loisirs ;
- > la sortie positive vers l'emploi favorisée des salariés en insertion, évitant des prestations sociales ;
- > la fluidification du marché de l'emploi sur un territoire en tension pour le recrutement, induisant une dynamisation et une attractivité accrue du territoire.

Toutefois, par souci de rigueur méthodologique, **leur impact n'a pas pu être quantifié en euros**. Ils ne sont donc pas pris en compte dans les chiffres présentés ci-contre ; **il apparaît cependant évident qu'ils ont un impact économique bien réel.**

Conclusions

In fine, l'étude des impacts du projet « Mobilité en partage » permet de tirer trois grandes conclusions :

1. Le projet permet de faciliter le maintien et/ou l'accès à l'emploi pour les personnes rencontrant des difficultés liées en matière de mobilité. Les outils de mobilité permettent à la fois de se rendre plus facilement sur un lieu de travail (actuel ou à trouver), mais également d'alléger la charge mentale liée à la mobilité et de réduire les potentiels retards au travail.

2. Le projet facilite la vie sociale et l'équilibre vie professionnelle / vie personnelle en permettant d'alléger la charge mentale liée à l'organisation de la mobilité professionnelle, et en travaillant sur le rapport à la mobilité de manière plus générale. En cela, les outils de mobilité contribuent fortement au bien être et à un renforcement de la confiance en soi des usagers. **L'accroissement du bien-être au travail influence positivement la productivité des salariés.**

3. Le projet permet de réaliser des économies, tant pour les usagers, les entreprises, que pour l'écosystème territorial. Il est donc rentable pour la société. Nous pouvons ainsi estimer **qu'un euro investi dans les solutions de mobilité pour le bénéficiaire rapporte à toutes les parties prenantes près de 2,1 euros.** Autrement dit, pour un coût par usager estimé à 4 100€, les bénéfices sont de 8 700€ pour les usagers, les entreprises, l'écosystème territorial et la puissance publique



L'évaluation de l'utilité sociale et économique du projet-pilote "Mobilité en partage" a été conduite en coopération avec :

